

Fabien Eloire, Elise Penalva-Icher, Emmanuel Lazega

Application de l'analyse des réseaux complets à l'échelle interorganisationnelle

Apports et limites

■ Introduction

Les sciences sociales abordent l'action sociale sous deux angles séparables uniquement d'un point de vue analytique : l'action individuelle et l'action collective. La méthode de l'analyse de réseaux sociaux contribue aux deux approches. Pour analyser l'action individuelle, une première méthode, dite égocentrique, s'efforce de retracer les relations directes et indirectes qui existent entre des individus à partir d'un acteur spécifique nommé *ego*. On trouve des exemples de ce type d'études dans des domaines aussi variés que la sociabilité, l'entrepreneuriat ou les expériences migratoires. Pour construire leurs populations d'*ego*, ces études mobilisent la technique de l'échantillonnage statistiquement représentatif. Outre que l'étude des relations attachées à un *ego* permet d'expliquer ses opinions ou son comportement, il est aussi possible de comparer entre eux les profils relationnels des différents *egos*. Mais ces études ne disent rien sur les liens éventuellement entretenus par les *egos* entre eux, car ce n'est pas leur objet.

La seconde approche, dite sociocentrique, qui contient en partie la première, vise à reconstituer la structure relationnelle sous-jacente à l'action collective d'un milieu social, c'est-à-dire le système d'interdépendances entre les membres qui le composent et qui contribuent à l'action commune. Ainsi reconstitué, le milieu relationnel est désigné par l'expression « réseau complet ». La perspective sociologique de l'approche socio-

centrique est différente de celle de l'approche égocentrique parce qu'elle a pour objet d'étudier, au niveau méso-social, les processus sociaux qui sont nécessaires au fonctionnement du milieu étudié, tels que la régulation, le contrôle social, la solidarité particulariste, l'apprentissage collectif (cette liste n'est pas close, elle reste ouverte, alimentée par les recherches empiriques). L'approche sociocentrique a des affinités avec la sociologie des organisations puisqu'elle contribue à la compréhension des systèmes d'action concrets (Crozier, Friedberg, 1977) et organisés, mais aussi avec la sociologie économique, puisqu'elle participe à l'étude du fonctionnement des marchés (Eloire, 2010 ; Penalva-Icher, 2010 ; Pina-Stranger et Lazega, 2010).

L'approche sociocentrique a d'abord été développée au niveau intraorganisationnel afin d'étudier le fonctionnement interne des organisations comme acteurs collectifs (Lazega, 2001). La reconstitution des systèmes d'interdépendances suppose d'identifier la population à enquêter en se demandant qui sont les acteurs qui participent aux processus sociaux à l'œuvre dans l'action collective observée. Participer à un système d'acteurs constitue alors un indice robuste de construction empirique d'une frontière pertinente d'une telle population, du point de vue de l'étude des processus sociaux déjà mentionnés. Les outils d'analyse en termes de « réseau complet » peuvent ainsi s'appliquer, et les processus sociaux apparaître dans le détail. Mais les difficultés se font jour dès lors que l'on souhaite utiliser la même méthodologie au niveau interorganisationnel. En effet, les frontières de la population engagée dans l'action collective à cette échelle n'y sont parfois ni connues au départ, ni évidentes à établir.

Au-delà de quelques travaux pionniers (Laumann, Marsden, Prensky, 1983 ; Marsden, 1990), la méthode de spécification des frontières d'un réseau complet au niveau interorganisationnel reste encore peu problématisée. Cet article se propose d'y remédier en s'appuyant sur les résultats de deux études de cas récentes qui ont mobilisé, à leur manière, la méthode des réseaux complets : la première reconstitue un réseau de restaurateurs au sein d'une aire géographique donnée ; la seconde reconstitue le réseau des acteurs ayant participé en France à la construction du marché financier de l'investissement socialement responsable (ISR). L'enjeu de ces deux études de cas est à la fois monographique et théorique : il s'agit de décrire un système d'action interorganisationnel, fonctionnant grâce à des processus sociaux dont la connaissance vient alimenter une théorie plus générale de la société organisationnelle contemporaine.

Si nous sommes en mesure d'adapter l'approche sociocentrique au niveau d'analyse interorganisationnel, c'est que dans notre approche « le ré-

seau » ne constitue pas une forme de coordination de l'action collective, il « n'existe pas en tant que tel » (Lazega, 2006). Pour le chercheur qui reconstitue un système d'interdépendances, le réseau complet se doit de délimiter une population (une sous-population si l'on se place au niveau interorganisationnel), et de servir d'indicateur de la structure sous-jacente du milieu social étudié. En effet, lorsque nous parlons de « réseau complet », nous parlons, non pas d'un réseau qui est autonome, mais bien d'un système d'interdépendances indissociable du contexte organisé, culturel, institutionnel et historique dans lequel il se développe. Ainsi, les frontières d'un réseau complet ne sont pas figées, mais constituent en elles-mêmes un enjeu de négociation et de lutte entre les acteurs participant à l'action collective.

Comme le montrent les deux études de cas que nous présentons, le meilleur moyen de résoudre les difficultés méthodologiques inhérentes à l'utilisation de la méthode du réseau complet au niveau interorganisationnel est de dépasser le clivage entre le quantitatif et le qualitatif, ce qui ne se fait pas sans difficultés méthodologiques et éthiques que nous abordons dans cet article organisé en trois parties. Dans la première, nous mettons en question la notion de réseau complet ; dans la deuxième, nous présentons successivement nos deux études de cas ; et dans la troisième, nous revenons sur l'intérêt sociologique et les limites éthiques de cette approche.

■ La notion de réseau complet en questions

La notion de « réseau complet » implique de discuter les notions de réseau et de complétude. Dans cette partie, nous montrons d'abord que le réseau que nous reconstituons n'est pas une forme de coordination et ensuite que la complétude signifie que nous visons, non pas à rendre compte « complètement » de notre objet d'étude, mais à rappeler le besoin que nous avons, pour des raisons d'abord techniques, mais aussi de fond, de reconstituer à un moment donné une population aux frontières précisément définies, alors même que les frontières de cette population sont souvent relativement instables. Notre propos consiste à montrer que la contrainte technique, qui reste surmontable au niveau intraorganisationnel où les frontières pourront correspondre à celles de l'organisation étudiée¹, devient plus difficile à gérer au niveau interorganisationnel, où les frontières ne

1. Pour une discussion critique sur « *la réduction du périmètre de l'analyse aux frontières des organisations* », cf. Lazega (2006).

sont pas immédiatement appréhendables. La connaissance qualitative et ethnographique du terrain s'avère indispensable à la mise en œuvre d'une approche systématique et quantitative en analyse de réseaux complets.

Le réseau comme indicateur d'une structure d'interdépendances

Le courant de l'analyse de réseaux est traversé par un débat sur le statut du réseau. Est-ce une forme, éventuellement nouvelle, de coordination de l'action collective, une alternative à l'organisation bureaucratique, voire au marché ? Dans notre conception, le réseau n'est pas une forme d'organisation spécifique, mais le révélateur de l'existence de régularités relationnelles au sein du milieu étudié. Notre conception du réseau revêt donc une dimension méthodologique, celui-ci n'étant pas le support de l'organisation étudiée, mais la reproduction d'agencements relationnels réguliers négociés dans un contexte incertain. De même, l'organisation étudiée ne se réduit pas à un réseau, celui-ci n'étant ni une entité sociale, ni un concept, mais un prisme méthodologique pour saisir un système d'interdépendances entre les acteurs de cette organisation.

La sociologie qui découle de cette conception du réseau ne propose en rien une nouvelle ontologie du social. Elle s'adosse à d'autres courants existants de la sociologie, comme la sociologie des organisations, de l'action collective au sens large ou la sociologie économique, et s'efforce d'articuler différentes traditions des sciences sociales, telles le structuralisme, l'interactionnisme et l'institutionnalisme classiques. Ainsi, si l'analyse de réseaux est un outil, elle n'est pas pour autant dépourvue d'intérêt théorique. Toutefois, le travail théorique qu'elle inspire, et dont elle s'inspire, n'a pas nécessairement besoin de se référer à la notion de « réseau », qui n'est ici que l'indicateur de l'existence d'une structure d'interdépendances que nous cherchons à décrire de manière systématique par l'intermédiaire d'un questionnaire.

Ce questionnaire comporte un générateur de noms², qui vient s'ajouter à des questions plus classiques portant sur les attributs des acteurs. Alors que les données de « réseau » permettent de reconstituer la structure relationnelle, les attributs permettent de prendre en compte d'autres formes d'interdépendance (organisationnelles, institutionnelles). Dans cette démarche, l'approche quantitative en termes de réseau est ainsi indissociable d'une analyse qualitative et ethnographique passant par l'enquête de terrain classique : entretiens, observations et travail d'ar-

2. Un générateur de noms est une question qui vise à faire dresser par l'enquêté une liste de noms, généralement la liste de ses contacts.

chives. C'est lors de cette phase essentielle que se découvre la nature des ressources sociales structurantes susceptibles de s'échanger entre les acteurs, et que se détermine aussi la nature des processus sociaux que l'on cherche à étudier.

La complétude comme métaphore technique

Ayant clarifié notre conception du réseau, nous nous intéressons à présent à la notion de complétude. Un réseau « complet » désigne, dans notre démarche, une population. Cette population a été reconstituée, par le chercheur, à partir d'un travail d'enquête empirique, dont l'enjeu consiste, entre autres, à dresser la liste précise des acteurs susceptibles de participer au fonctionnement du processus social étudié. Cette liste est ainsi fondée sur l'existence entre ces acteurs d'interdépendances de ressources sociales et d'engagements mutuels entre partenaires d'échanges. D'où cette idée de complétude que nous concevons avant tout comme une métaphore : elle renvoie au fait qu'au moment de l'analyse des données, pour des raisons techniques liées à l'utilisation de certains outils d'analyse de réseau, notre liste d'acteurs doit être close.

Une fois la population et ses interdépendances de ressources reconstituées, les données du questionnaire sont transformées en matrices carrées d'adjacence à partir desquelles sont construits des graphes permettant de visualiser le réseau. Les mêmes individus sont placés à la fois en ligne et en colonne, et leurs relations, ou absences de relations, sont figurées dans la matrice de manière dichotomique (1 ou 0) ou valuée. Ces matrices d'adjacence ne peuvent pas être infinies ou incomplètes : pour pouvoir passer à l'étape de l'analyse, il faut être en mesure de mettre un terme à une enquête. La notion de complétude ne vient donc pas d'une quelconque obsession de pureté, d'exhaustivité, objectiviste ou naturaliste, mais du fait que la matrice utilisée est à la fois carrée et limitée, et que cette limite constitue ce que nous nommons « les frontières de la population », frontières qui sont liées à la pertinence de notre objet de recherche centré sur l'étude d'une forme d'action collective.

Cette pertinence est à rechercher dans l'analyse qualitative qui est la première étape de notre démarche. Elle vise à définir les enjeux de la recherche, du milieu social étudié et de son action. Nous dirons alors qu'un individu participe au réseau complet d'un milieu social s'il participe à l'action collective et s'il s'y trouve dans une situation d'interdépendance fonctionnelle et organisationnelle (lisible aussi dans ses attributs), et relationnelle (du point de vue de sa participation aux échanges de ressources et d'engagements). Ce qui compte ici c'est bien la participation à l'action

collective dans ce système, et donc l'encastrement des acteurs dans un système d'interdépendances complexe dans lequel les ressources qui s'échangent sont multiples.

Nous reconstituons le plus souvent possible plusieurs réseaux de ressources différentes échangées dans un même milieu social. En fait, chaque relation spécifique permet de retracer un réseau particulier et il y aura autant de réseaux que de ressources nécessaires à l'action collective dans ce milieu, en fonction des différents enjeux qui le traversent (dans une entreprise on produit, on innove, on apprend, on est pris dans des conflits, etc.). À l'enquêteur, aidé par sa connaissance qualitative et ethnographique du terrain, de choisir les relations pertinentes à observer en fonction du processus qu'il souhaite analyser.

Une fois établie la liste « finale » des acteurs du réseau complet, se pose la question du statut d'une telle population, lequel détermine les possibilités ultérieures de généralisation des résultats obtenus. À cette question, nous répondons que le réseau complet constitue une monographie : que le cas d'étude soit intra ou interorganisationnel, il se situe au niveau méso-social ; il peut concerner de quelques dizaines à quelques centaines d'acteurs ; l'analyse effectuée, détaillée, doit tenir compte de chaque acteur et des éventuelles particularités locales. Pour autant, l'observation du système d'interdépendances par le réseau complet prend appui sur certaines prémisses théoriques. Et c'est par ce canal que va passer la généralisation des résultats : chaque cas d'étude offre une connaissance du milieu étudié mais vient aussi alimenter une connaissance, plus généralisable, du fonctionnement de processus sociaux génériques (Hedström, Swedberg, 1998 ; Lazega, Mounier, 2002 ; Lazega, 2009) tels que la régulation, le contrôle social, la solidarité limitée, l'apprentissage collectif, les processus d'exclusion, etc.

Par exemple, la régulation renvoie à la construction de règles et de normes collectives, c'est un processus complexe dont on peut étudier le fonctionnement dans des milieux sociaux variés ; le contrôle social renvoie à la capacité des sociétés à protéger le collectif au sens large, c'est-à-dire premièrement l'ensemble des individus qui sont censés en faire partie, deuxièmement la culture (règles, normes, traditions, etc.), et troisièmement les institutions (sociales, hiérarchiques, symboliques, etc.) qui ont été créées par ce collectif ; la solidarité limitée renvoie à des processus de partage mais aussi de discrimination et à des phénomènes de clôture (sociale, hiérarchique, symbolique, etc.) des groupes sociaux. Notre propos est de montrer que ces processus sociaux se développent tant au niveau intra qu'au niveau interorganisationnel.

La difficulté de reconstituer des frontières pertinentes en milieu interorganisationnel

Lorsqu'on souhaite appliquer la méthodologie des réseaux complets à des objets d'études interorganisationnels, on se heurte à une difficulté majeure qui est l'absence de frontières, explicites et immédiatement pertinentes, pour étudier un système d'interdépendances et les processus qui s'y déploient. Au niveau intraorganisationnel, il n'est parfois pas évident de s'appuyer sur un contour visible de la population de l'organisation. Au niveau interorganisationnel, les questions soulevées sont encore plus nombreuses et nécessitent de mobiliser une multiplicité de critères qualitatifs.

Dans un article portant spécifiquement sur la méthodologie des réseaux complets, Laumann, Marsden et Prensky (1983) font la distinction entre cinq tactiques de définition des frontières d'un tel type de réseau. Ces tactiques sont autant de moyens à notre disposition pour sélectionner les individus susceptibles d'appartenir au système d'interdépendances étudié. Dans la tactique *positionnelle*, l'appartenance au réseau complet est liée à la position au sein d'un groupe et aux caractéristiques qui en découlent. La tactique *réputationnelle* s'appuie sur l'information récoltée auprès des « experts » du milieu étudié. La tactique *relationnelle* s'appuie sur les relations entre interviewés, notamment grâce à la procédure de sélection dite « *boule de neige* ». La tactique désignée par le terme *interlock* retrace les participations à des événements communs ou les affiliations aux mêmes organisations. Enfin, la tactique *géographique* calque les frontières sociales sur des frontières physiques. Comme nous allons le voir dans nos deux études de cas, loin de s'exclure, ces tactiques peuvent être mises en œuvre de façon simultanée.

À un niveau plus théorique, les auteurs différencient deux stratégies non exclusives de définition des frontières du réseau complet. Dans une stratégie dite *réaliste*, « *les enquêteurs adoptent le point de vue des acteurs* ». Dans une stratégie dite *nominaliste*, ce sont « *les analystes eux-mêmes [qui] imposent la construction d'un cadre conceptuel adapté à leurs propres objectifs* »³.

■ Guide de terrain pour l'usage de réseaux complets interorganisationnels

Nous allons, à présent, mettre en pratique les principes qui guident la réalisation d'une analyse en termes de réseaux complets interorganisationnels

3. Notre traduction.

en nous appuyant sur deux études de cas, dans deux milieux économiques : celui des restaurateurs indépendants installés dans la métropole lilloise et celui de l'investissement socialement responsable (ISR), marché financier qui produit et vend des fonds communs de placement à des investisseurs institutionnels. Dans chacun de ces cas, il s'agit de populations qui participent à une action commune consistant à mettre sur pied, institutionnaliser, entretenir ou changer un marché (ou des segments de marché).

Première étude de cas :

formes de solidarité limitée chez les restaurateurs lillois

L'enjeu de l'enquête auprès des restaurateurs est d'appréhender les formes de solidarité limitée telles qu'elles se développent entre les propriétaires de ces entreprises indépendantes. Le terrain débute par une étude descriptive du fonctionnement institutionnel de ce secteur d'activité. Nous apprenons l'existence d'un syndicat professionnel implanté localement et dirigé par une restauratrice lilloise. Nous découvrons qu'une association de Chefs cuisiniers s'est montée, qu'elle réalise localement des actions de promotion de la gastronomie. Nous mettons en évidence la cohabitation de plusieurs guides recensant les restaurants : certains ont une dimension locale, d'autres nationale ; certains sont non sélectifs, d'autres très élitistes dans leurs choix d'établissements, etc.

À travers cette première prise de connaissance avec le terrain, nous mettons au jour un certain nombre d'institutions et d'acteurs locaux importants, nous découvrons des formes de statut et des espaces de coopération qui nous incitent à vouloir en savoir plus sur l'existence supposée d'un système d'interdépendances. Nous menons une série d'observations auprès d'acteurs périphériques (syndicat, hôtels, journalistes spécialisés, office du tourisme, fournisseurs de la restauration, etc.) qui nous confirment que les restaurateurs se connaissent voire se côtoient, qu'il existe entre eux des interdépendances fonctionnelles et même symboliques. Pour confirmer ces informations, nous menons une série d'entretiens semi-directifs avec pour objectif affiché de découvrir quelles sont les ressources sociales susceptibles de circuler dans ce milieu : il ressort que les restaurateurs discutent de la conjoncture (c'est important pour eux qui font face au jour le jour aux fluctuations de la clientèle), ils s'échangent des informations (bonnes affaires, bonnes adresses de fournisseurs), ils se dépannent (en matériel, en denrées, en personnel), ils se renvoient des clients. Nos questions portent aussi sur le parcours personnel et professionnel des restaurateurs, sur les caractéristiques de leur établissement, sur leur conception du métier, sur les buts qu'ils poursuivent, le chemin qu'ils ont d'ores et déjà parcouru, etc.

À partir de l'analyse de contenu de ces entretiens exploratoires, nous établissons un questionnaire qui comprend trois parties : une partie qui décrit les caractéristiques du restaurant ; une partie relative aux attributs du restaurateur ; et une partie sociométrique. En ce qui concerne cette troisième partie, le générateur de noms que nous avons utilisé est : « *Quels sont les restaurateurs que vous connaissez personnellement et qui vous connaissent aussi personnellement ?* ». Une fois la liste de ses contacts établie, il reste à voir avec l'enquêté avec qui il échange quelle ressource (discussion, information, dépannage, renvoi de client). L'architecture de l'enquête quantitative est prête, entièrement fondée sur les connaissances qualitatives acquises lors de l'enquête exploratoire.

La question qui se pose alors est celle de la construction de la population : quels restaurateurs interroger pour restituer au mieux le système d'interdépendances et observer le processus social de solidarité limitée à l'œuvre ? Sur la métropole lilloise (tactique *géographique* de sélection), nous disposons grâce à la Chambre de commerce d'une estimation du nombre d'entreprises classées dans ce secteur d'activité : 1 800 environ. Nos questionnaires étant passés exclusivement en face à face, nous ne pouvons interviewer tout le monde. Nous devons faire un choix (nous nous plaçons dans le cadre de la stratégie *nominaliste*). Plutôt que de choisir des acteurs, nous décidons de choisir des zones géographiques (rues, quartiers ou communes) que nous avons repérées comme intéressantes du point de vue de la restauration et des échanges entre restaurants : tous les acteurs appartenant à ces zones sont placés dans notre liste, et interviewés. Ayant connaissance du nom des adhérents à l'association des Chefs cuisiniers locaux, nous les intégrons aussi (tactique *interlock* de sélection). Nous épluchons les différents guides gastronomiques nationaux et prestigieux et intégrons les acteurs qui y apparaissent (tactique *réputationnelle* de sélection).

Notre enquête par questionnaire peut commencer. Du fait de la mixité des critères de sélection choisis (géographique, réputationnel, *interlock*), notre liste de départ (une centaine de noms) comporte des types d'établissements variés (de la brasserie de quartier au restaurant gastronomique) et des réseaux personnels diversifiés (du plus inséré socialement au plus isolé relationnellement). Cette liste est amenée à évoluer au fur et à mesure de l'enquête de terrain grâce à l'action même des acteurs (nous adoptons alors la stratégie *réaliste*) : afin de reconstituer le réseau complet, nous ajoutons, au fur et à mesure, à notre liste des acteurs qui ont été cités lors des passations de questionnaire, mais qui n'apparaissent pas encore dans la liste (tactique *boule de neige*). Notre liste s'allonge. L'enquête se clôt lorsque nous estimons disposer d'assez d'informations (*cf.* plus bas, pour une explication de la méthode adoptée pour la clôture) pour décrire les formes

de solidarité limitée et leurs logiques de fonctionnement (la liste compte alors environ trois cents restaurateurs).

Lors de la passation des questions sociométriques, les restaurateurs étaient amenés dans un premier temps à dresser une liste de contacts en faisant appel à la mémoire, puis nous leur présentions notre liste. À la fin de la phase de passation, et après exploration des premières matrices, nous sommes retournés interviewer à nouveau une quarantaine de restaurateurs, en leur présentant la liste finale, pour leur demander de vérifier si nous n'avions oublié de parler de personne lors de la première passation : cette phase de contrôle a permis de « récupérer » des relations qui n'avaient pas été mentionnées dans un premier temps. Nous avons veillé à ne jamais influencer les réponses, alors même que nous avions l'avantage de savoir par qui l'enquête avait été citée, et que lui ne citait pas en retour.

En faisant apparaître environ deux mille huit cents relations dans le réseau le plus dense (celui des discussions de conjoncture), notre enquête confirme l'existence d'interdépendances de ressources et d'engagements dans ce milieu. En mettant au jour le fait que les restaurants de type traditionnel sont peu enclins à échanger avec les restaurants de type rapide⁴, nous montrons qu'il existe bien des logiques d'activités fondées sur une communauté de savoir-faire, d'identités professionnelles et de pratiques au sein de ce milieu. De même, bien que nous n'ayons pas exclu *a priori* la possibilité de citer des établissements de chaîne ou franchisés, nous avons constaté que la séparation était assez étanche entre ces derniers et les restaurateurs indépendants qui étaient notre cible de départ.

Durant l'enquête de terrain, le va-et-vient entre les critères théoriques et les données empiriques, entre les décisions du chercheur et les catégories de perception des acteurs eux-mêmes, s'est avéré être un mouvement indispensable. La variété des stratégies d'approche et des critères de choix nous est apparue être la garantie de la construction d'un « bon » réseau complet interorganisationnel. C'est la connaissance du terrain que confère l'enquête qualitative exploratoire qui permet au chercheur de déterminer le point de *saturation* indispensable à la clôture de son enquête. Mais avant d'aborder cette question importante, intéressons-nous maintenant au deuxième cas d'étude.

Deuxième étude de cas : formes de régulation dans l'investissement socialement responsable

L'investissement socialement responsable est un marché financier récent. Il repose sur des transactions entre des gérants de fonds et des investisseurs

4. Ces deux catégories sont établies par la NAF (nomenclature des activités françaises).

institutionnels. Le produit échangé est spécifique : il s'agit de fonds communs de placement dont la gestion se veut « socialement responsable ». Toute la difficulté de cette activité réside dans la définition de ce qu'est une approche socialement responsable de la gestion, et dans la capacité à qualifier les démarches sociales et environnementales des entreprises pour alimenter cette gestion. À chaque définition du socialement responsable correspond en effet un processus régulateur spécifique et une dynamique d'institutionnalisation particulière. Pour construire leur activité, les acteurs de ce marché financier s'ouvrent à des représentants d'autres milieux : représentants d'agences de notation extra-financière, d'ONG, de syndicats, etc. Ces intermédiaires tiennent des rôles qui ne relèvent pas directement de l'échange, mais qui le rendent possible en contribuant à la définition du socialement responsable, en apportant des informations extra-financières. C'est pourquoi nous les intégrons à notre définition du marché de l'ISR en France, et c'est sur cette base que nous posons les frontières de notre population.

Cette définition élargie du marché de l'ISR souligne la difficulté à reconstituer les frontières de ce milieu interorganisationnel. Pour traiter ce problème, nous faisons reposer l'étude de ce marché à la fois sur une démarche ethnographique, grâce à une observation participante d'un an et demi dans un des organismes animant la vie du marché, et sur une enquête quantitative systématique par questionnaire. Coupler ces deux méthodes est déterminant pour saisir la complexité de l'ISR, et construire l'outil majeur de l'enquête de réseaux, c'est-à-dire la liste interorganisationnelle de ses participants français. Lors de la passation du questionnaire en face à face, les acteurs étaient invités à citer leurs contacts dans ce milieu en partant de cette liste de noms.

L'analyse de l'action collective peut s'appréhender à travers les actions individuelles : ce sont alors les relations entre acteurs individuels qui animent les processus sociaux qui nous intéressent. Cependant, ces individus sont affiliés à des organisations qui agissent aussi en tant qu'acteurs collectifs. Dans l'esprit de l'approche duale (Breiger, 1974 ; Lazega *et al.*, 2007), nous en dressons une liste. L'opération consiste à répertorier toutes les organisations actives sur ce marché, puis à identifier, en leur sein, le ou les acteurs chargé(s) des questions d'ISR. Ces individus agissent à la fois pour le compte de leur organisation (faire des affaires) et pour leur propre compte (mener leur carrière).

En préalable à l'identification des noms, on peut s'interroger sur le nombre total de personnes qui composent le marché de l'ISR. En effet, ce milieu représente en France un monde très restreint. Lors de la phase

exploratoire, nous avons questionné les enquêtés sur cette communauté et la taille de celle-ci. Tous nous ont répondu que « le milieu de l'ISR en France ne compte pas plus d'une centaine de membres, voire une dizaine de membres très actifs ». L'image « d'une poignée d'hommes » revient d'ailleurs souvent dans la bouche des interviewés. Cette connaissance ethnographique du milieu sert de base au travail : la liste finale devrait comporter une centaine d'acteurs, conformément au dénombrement que l'ISR fait de lui-même.

Pendant l'année 2004, nous répertorions tous les fonds « socialement responsables » de France, en utilisant leurs notices publiées par l'Autorité des marchés financiers, ainsi que d'autres informations disponibles sur Internet (stratégie *nominaliste*). Cette liste des fonds constitue le point de départ de notre liste des organisations. À partir des fonds, les sociétés de gestion sont identifiées et ajoutées. Dans chacune d'entre elles, nous repérons le responsable de l'ISR (tactique *interlock*). Parfois ce représentant est le gérant du fond, qui figure nommément sur la notice du fonds : dans d'autres cas, il s'agit de l'analyste extra-financier de la société de gestion. Enfin, certains responsables de société de gestion, parce qu'ils s'investissent personnellement dans l'ISR, incarnent cette activité au sein de leur entité. Cette information nominative est consolidée en couplant la démarche organisationnelle à l'ethnographie et à l'analyse de documents. Dans le cas de certaines organisations spécialisées dans l'ISR, nous identifions jusqu'à trois personnes.

La complexité de ce milieu réside dans le fait que les tâches liées à l'ISR se répartissent entre plusieurs métiers. La connaissance ethnographique du terrain est ici très utile : les individus représentatifs de ces organisations sont identifiés, pour chaque société, grâce aux rencontres faites lors de réunions (dont les programmes indiquent les noms des participants), mais aussi aux interviews ou citations dans les articles de presse concernant l'ISR (tactique *réputationnelle*). Il se dégage ainsi une cinquantaine de noms.

L'ISR est plutôt réservé à des clients institutionnels qu'à des particuliers. Des représentants de la demande sont donc identifiés et ajoutés à ceux de l'offre dans la liste de noms. Dans les descriptifs des fonds ou sur les sites Internet des sociétés de gestion, il est parfois fait mention d'un partenariat avec des associations. Les agences de notation avec lesquelles la société de gestion collabore sont également indiquées. Ces informations nous amènent à compléter la liste avec les autres types d'organisations : agences de notation extra-financière, ONG, syndicats, consultants, journalistes etc. (tactique *positionnelle*). Les sites Internet, les articles, les programmes des

réunions sont aussi consultés afin de repérer des organisations plus périphériques. Là encore, d'autres individus chargés des questions ISR sont intégrés à la liste. Pour finir, la liste est testée auprès d'acteurs importants du marché (stratégie *réaliste*). Six interviewés l'évaluent au cours d'une phase de test du questionnaire. Ils doivent indiquer des oublis ou discuter la présence d'individus non légitimes à leurs yeux. La liste est légèrement ajustée en fonction de leurs observations ou commentaires.

Fruit d'une démarche systématique, qualitative et validée par les acteurs de l'ISR, la liste finale est composée de cent trente noms. Redoutant des oublis et des non-réponses lors de la passation du questionnaire, nous posons des frontières les plus larges possibles : il apparaît que certaines personnes de la liste ne s'occupent d'ISR que de très loin (elles refusent généralement de répondre). Lors de la passation du questionnaire, quatre-vingt-cinq personnes acceptent de nous recevoir.

Un enjeu crucial : clôturer la liste des enquêtés

La principale difficulté d'une étude de réseau complet en milieu interorganisationnel est d'arrêter définitivement la liste des enquêtés. Les deux cas que nous venons de présenter montrent que cela est possible. Nous différencions, d'un côté, l'enquête sur l'ISR pour laquelle la liste a été close avant la passation du questionnaire, de l'autre l'enquête auprès des restaurateurs lillois pour laquelle la liste a été close pendant la passation en deux temps.

Dans le cas de l'ISR, l'enquête exploratoire a été décisive. Non seulement elle a permis de clôturer la liste des acteurs du marché en amont de la passation du questionnaire, mais elle a aussi permis de repérer quelques acteurs-clés du milieu qui ont, ensuite, été sollicités pour tester la liste. Pour éviter que ces acteurs-clés n'introduisent un biais dans la population, en suggérant d'intégrer trop de contacts de leur propre réseau personnel mais extérieurs à l'ISR, nous avons fait le choix de n'ajouter, finalement, que les individus manquants ayant été cités au moins deux fois lors des tests.

Dans le cas des restaurateurs lillois, si l'enquête exploratoire a été déterminante pour bien orienter la construction de la liste, elle n'a pas permis de réaliser à l'avance une sélection précise des acteurs participant au processus, largement informel et diffus, de solidarité limitée. L'enquête de terrain a donc commencé avec une liste partielle, qui s'est étoffée au fil de la passation du questionnaire. Plus l'enquête avançait, plus certains indices commençaient à signifier que l'on cernait de mieux en mieux l'objet. La taille de la population augmentant, nous nous sommes aperçus que la probabilité qu'un nouvel enquêté cite des acteurs non encore présents dans la

liste diminuait. Nous avons alors été amenés à rencontrer, de plus en plus fréquemment, deux types d'acteurs favorisant la clôture du système social sur lui-même : des *isolés* (des individus n'ayant aucune relation avec personne dans la liste) et des *intégrés* (des gens ne citant comme contacts que des acteurs déjà présents dans la liste). Dès lors que ces deux types d'acteurs devenaient plus nombreux, il nous est apparu raisonnable de clore notre enquête.

Ainsi construites, ces sous-populations ne peuvent prétendre au statut d'échantillon statistiquement représentatif ; elles n'ont de toute façon pas été conçues dans cette optique. Elles s'appuient plutôt sur une notion propre à l'enquête qualitative qui est la *saturation* (Glaser et Strauss, 1967 ; Becker, 2002). Nous définissons le point de *saturation* comme le moment où l'on prend conscience qu'ajouter de nouveaux acteurs à la population n'apportera plus rien de nouveau à la connaissance du processus étudié.

Même si la clôture des frontières du système d'interdépendances a été décidée de manière différente dans l'un et l'autre cas, des similitudes très fortes se sont fait jour en termes de stratégies utilisées (nominaliste et réaliste) et en termes de tactiques de sélection mobilisées. Une fois ces réseaux complets reconstitués, ils ont été utilisés dans les deux cas pour examiner des processus sociaux sous-jacents : la solidarité limitée et la régulation. La clôture des frontières s'est avérée d'autant mieux réalisable que les structures relationnelles étaient adossées à un milieu social organisé et institué : en effet, la connaissance des structures organisationnelles et institutionnelles implique en même temps une connaissance des acteurs qui les animent.

■ Apports et limites de l'approche par réseaux complets interorganisationnels

Nous proposons, pour terminer, une réflexion sur les apports et limites de l'utilisation de la méthode des réseaux complets au niveau interorganisationnel. En ce qui concerne les apports, si nous avons souhaité étendre l'utilisation des réseaux complets au niveau interorganisationnel, c'est que nous considérons que cet outil possède un véritable caractère heuristique pour la connaissance sociologique, qui se fonde sur deux dimensions : premièrement sur *l'intersubjectivité* ; deuxièmement sur la dimension *néo-structurale* de l'approche. En ce qui concerne les limites, nous en examinons, ici, deux : la première, méthodologique, liée aux *coûts de constitution* du réseau ; la deuxième, éthique, liée au strict *respect de l'anonymat* des enquêtés.

Les apports du réseau complet à l'analyse sociologique

Dans une analyse de réseau complet, les informations sont recueillies à partir de deux unités d'observation statistique, relationnelle et individuelle. Nos données sont reconstruites à partir d'un enquêté interrogé lors d'un entretien, mais également à partir des autres enquêtés, lors des entretiens précédents ou suivants. L'analyse de réseau complet possède donc cette particularité, commune avec le langage ou l'observation participante, de reconnaître que la réalité est reconstruite à partir de deux positions au moins, de chaque côté de l'interaction.

Prenons le cas de la réciprocité, c'est-à-dire de la situation où un acteur qui cite quelqu'un sera cité par lui en retour, de manière symétrique. Notre méthode reconnaît le fait que l'information recueillie sur les acteurs l'est à partir de leur perception du monde, mais également à partir de celle de leurs *alters* potentiels. Un individu peut donc citer un membre de la liste qui ne le citera pas forcément en retour. Nos réseaux d'amitié ou d'interconnaissance fourmillent de ces exemples d'asymétrie. Loin d'être une erreur ou de dévoiler des « mensonges » de la part des enquêtés, nous pensons que ces asymétries témoignent au contraire d'un engagement inégal dans la relation, et donc que ces phénomènes dévoilent des différences de statut qui caractérisent le milieu social étudié. Ces cas de non-réciprocité « pimentent » l'analyse des réseaux complets. Nous pouvons faire ressortir les acteurs le plus centraux de différentes façons : ceux qui sont les plus actifs (qui donnent et reçoivent le plus de ressources), ou ceux qui sont les plus populaires (qui sont plus cités qu'ils ne citent). Ces phénomènes ont une dimension à la fois subjective et objective et sont d'un véritable intérêt pour le sociologue intéressé par les questions de domination, de hiérarchie, de statut, mais aussi de coopération, de régulation, de solidarité.

Nous en venons alors à la dimension *néo-structurale* des analyses proposées par l'approche en termes de réseau complet. En effet, si l'analyse de réseau, telle que nous la pratiquons, s'inscrit dans le paradigme structuraliste de découverte objectiviste des propriétés structurales d'un ensemble social, elle y ajoute, par son attachement aux relations intersubjectives, une dimension proche du paradigme de l'interactionnisme symbolique (Lazega, 2003). L'analyse en termes de réseau complet s'efforce ainsi de montrer qu'un tel grand écart paradigmatique est surmontable dès lors que le caractère systématique et quantitatif des données et des résultats est interdépendant des connaissances ethnographiques et qualitatives accumulées lors de l'enquête de terrain.

Une fois reconstituées, les matrices carrées peuvent être soumises à plusieurs types d'analyses : d'une part, le *blockmodelling* qui permet d'y iden-

tifier l'existence de sous-groupes et de déterminer les liens entre ces sous-groupes ; d'autre part, les modèles statistiques p2 et ERGM qui permettent de décomposer le réseau complet en sous-structures de type dyadique et triadique (Lazega, 1998). Mais l'analyse ne s'arrête pas à ces réalisations formelles. Les résultats obtenus ne peuvent être expliqués qu'en faisant intervenir systématiquement les attributs des acteurs. En effet, ce sont les attributs qui font le lien entre les structures macrosociales, les structures organisationnelles et institutionnelles méso-sociales et les structures relationnelles de niveau micro. Et c'est la capacité du sociologue à mettre au jour ce lien qui fait, selon nous, l'intérêt de l'analyse de réseau complet. Reprenons donc nos cas d'étude et demandons-nous en quoi les outils d'analyse de réseau complet apportent quelque chose à la compréhension du fonctionnement de la régulation dans le cas de l'ISR, et de la solidarité limitée dans le cas des restaurateurs lillois.

En ce qui concerne les restaurateurs, nous nous posons la question de l'existence et du fonctionnement de formes de solidarité limitée entre des PME. Cette question s'inscrit dans le programme de la sociologie économique sur l'encastrement des relations économiques et des relations sociales. Nos investigations du réseau à partir des modèles ERGM nous montrent que le phénomène de réciprocité dyadique directe (lorsque deux acteurs se citent mutuellement) est le moteur des relations sociales : sans réciprocité directe, pas de circulation de ressources sociales. Le phénomène de réciprocité indirecte⁵ n'existe pas de prime abord dans ce milieu concurrentiel observé de loin. Pourtant, les choses changent dès lors que l'on fait intervenir certains attributs, notamment le niveau de gamme des restaurants : des formes de réciprocité indirecte apparaissent entre Chefs-cuisiniers propriétaires de restaurants gastronomiques. Ainsi, la *qualité* culinaire semble jouer un rôle explicatif dans la sélectivité sociale des acteurs et par conséquent dans le fonctionnement du processus de solidarité limitée de ce milieu.

Mais il est possible d'aller plus loin en utilisant la technique du *blockmodelling*. Dans le cas étudié, celle-ci donne à voir la centralité, au sein de la structure relationnelle, de certains sous-groupes de restaurateurs. De quels restaurateurs sont-ils composés ? L'analyse des attributs montre encore une fois qu'il s'agit principalement des propriétaires de restaurants de cuisine gastronomique. Le réseau complet souligne ainsi la nécessité des échanges de ressources sociales entre Chefs-cuisiniers au centre du

5. Il y a réciprocité indirecte lorsqu'il y a un cycle relationnel du type A donne à B qui donne à C qui rendra à A. C'est ce que Levi-Strauss (1967) appelle « *l'échange généralisé* ».

système. Ceux-ci se côtoient, discutent, échangent des informations, des coups de main, des clients, plus fréquemment que les autres restaurateurs sur le marché. Mais, par rapport à l'analyse ERGM, ce que révèle en plus le *blockmodel*, c'est que le pôle gastronomique du marché est divisé en deux sous-groupes distincts qui sont en concurrence non pas économique mais statutaire et symbolique. À l'intérieur du pôle gastronomique, les restaurateurs les plus reconnus par la profession (par les guides type Michelin, Gault & Millau, etc.) forment une niche sociale dans laquelle ils coopèrent de façon altruiste, en dépit de leurs divergences sur la conception de la cuisine (Eloire, 2010).

En ce qui concerne l'ISR, il faut rappeler qu'au moment où nous réalisons notre enquête, ce marché financier est en cours d'institutionnalisation. Durant cette phase, nous remarquons, grâce à la technique du *blockmodeling*, que les acteurs qui s'efforcent de le faire émerger se mettent à endosser différents rôles. Ces rôles sont rendus visibles grâce à la mise au jour de la structure relationnelle et à l'interprétation que nous en proposons. Les syndicats peuvent se targuer, même si cela a un prix, d'agir dans ce milieu à partir de deux positions : celle de représentant des clients de l'épargne salariale, mais aussi celle de fournisseur d'information sociale sur les entreprises. Cette double casquette est visible dans le *blockmodel* des relations de collaboration car les acteurs issus des organisations syndicales se répartissent dans deux positions structurales différentes. La première est celle de source d'information et a de bonnes connexions avec le reste du marché. La seconde est celle des clients et tient une place moins centrale dans les relations de collaboration. Les membres des syndicats qui composent cette seconde position veulent, au travers de l'action du Comité intersyndical de l'épargne salariale, représenter les intérêts des salariés dans cette forme d'épargne, qui est un débouché potentiel pour l'ISR (Penalva-Icher, 2008).

Le processus social déterminant à ce stade de développement du marché est la régulation. En effet, l'ISR a des origines éthiques qui, à ses débuts, lui conféraient plutôt un statut de marché de niche pour des clients spécifiques comme des investisseurs religieux. Mais, au fil de son institutionnalisation, l'ISR s'est de plus en plus défini comme une technique financière à part entière, pouvant, dans l'idéal de ses promoteurs, être élargie à toute la finance afin de saisir les aspects sociaux et environnementaux des entreprises dans l'évaluation de leur performance. Autour de cette controverse sur la définition de l'ISR, nous avons réalisé des modèles p2 sur les dyades du réseau. Ces modèles montrent que la collaboration, bien que forte pour favoriser l'institutionnalisation de ce marché, est structurée selon le profil

des acteurs, et notamment selon qu'ils définissent l'ISR comme un marché de niche ou comme un élargissement de la finance. L'impact de ces différentes visions de l'ISR sur l'agencement de ses structures relationnelles témoigne du processus de régulation en cours. Celui-ci s'appuie sur une ouverture du marché et sur des formes de coopération en attendant de pouvoir faire jouer la concurrence. Le marché n'est pas encore assez stabilisé et fertile pour être concurrentiel. Néanmoins, l'ISR érige également des barrières informelles à l'entrée. Ces barrières préparent la future concurrence et positionnent certains acteurs mieux que d'autres au sein du système en fonction de la définition qu'ils promeuvent de l'ISR (Penalva-Icher, 2010).

Ces analyses montrent les apports d'une perspective néo-structurale capable de prendre en compte de façon systématique la dimension intersubjective du monde social et de la replacer dans son contexte structural. Au-delà de l'aspect monographique et ponctuel des connaissances sociologiques produites, ces résultats permettent d'alimenter une théorie plus vaste de la connaissance du fonctionnement en général des processus sociaux de solidarité et régulation, et d'inspirer de nouvelles recherches interorganisationnelles sur des processus similaires ou sur d'autres processus non encore étudiés.

Deux limites liées à l'utilisation du réseau complet

Nos expériences respectives d'utilisation de la technique du réseau complet à l'échelle interorganisationnelle nous amènent aussi à signaler deux limites principales de cette technique. La première limite, d'ordre méthodologique, est liée aux *coûts de constitution* du réseau. La mise en œuvre d'un tel type d'enquête constitue une véritable prise de risque et nécessite un engagement fort du chercheur. En effet, en amont de l'enquête, il y a une inconnue forte qui est de savoir si les enquêtés qui ont été placés sur la liste, à l'initiative du chercheur, vont réellement accepter de jouer le jeu de la reconstitution de leur réseau. Il est clair que la réussite d'une telle étude de réseau complet est particulièrement sensible aux non-réponses, et est donc largement soumise à la bonne volonté des participants. Nous pouvons avancer que si plus d'un quart des individus identifiés refusent de répondre, la qualité de l'enquête sera réellement mise en danger. De plus, il faut toujours contrôler le profil des non-répondants avec les connaissances ethnographiques et socio-démographiques que le chercheur possède pour vérifier leur statut et éventuellement l'intégrer dans l'interprétation.

Mais contrairement aux craintes que nous avons au moment d'aborder nos terrains, nous avons été surpris en bien par l'accueil réservé à notre

questionnement, et par l'attrait des questions sociométriques pour les enquêtés : dans les deux cas, elles ont été considérées, à la fois, avec intérêt et curiosité. La durée parfois très longue de certaines passations de questionnaires en face à face en est un signe. Dans le cas de l'ISR, la durée de passation moyenne du questionnaire était de soixante minutes, mais pouvait aller jusqu'à deux heures trente. Dans le cas des restaurateurs, la durée moyenne était de vingt-cinq minutes mais a pu aller jusqu'à une heure trente.

La deuxième limite, d'ordre éthique, est liée à l'importance du *respect de l'anonymat* des enquêtés. Borgatti et Molina (2005) soulignent cette difficulté. Pendant la passation du questionnaire sur l'ISR, rares, pour ne pas dire inexistantes, étaient les acteurs à ne reconnaître aucun nom dans la liste. Cela tient à la très forte densité⁶ du milieu (autour de 23 % pour les liens de collaboration). Pour les quelques acteurs qui ne connaissaient que peu de monde, la liste se révéla alors être une ressource précieuse. Seuls ces cas particuliers, travaillant souvent pour des ONG ou néophytes dans l'ISR, nous ont demandé de leur laisser cette liste à l'issue de l'entretien. Pour préserver l'anonymat dans l'analyse de réseaux, nous avons toujours fermement refusé de diffuser celle-ci. La liste a pu être envisagée par les acteurs de l'ISR comme un outil stratégique important, particulièrement par les individus les moins centraux pour lesquels l'enquête apparaissait comme une source d'information. Un des enquêtés a eu cette réflexion en voyant la liste : « *Oh ! Mais c'est une belle étude de marché !* ». Cette liste, qui servait d'aide-mémoire aux enquêtés durant la passation, leur était ensuite reprise. Il a fallu parfois littéralement la retirer des mains de certains enquêtés ! De même, nous n'avons divulgué aucun renseignement sur tel ou tel membre de la liste.

Dans le cas des restaurateurs, l'enjeu de la liste s'est avéré beaucoup moins fort dans la mesure où la connaissance de l'identité des « collègues » est une information publique et publicisée par les guides de restaurants. Les enquêtés se sont prêtés de bonne grâce au « jeu » du questionnaire. Seuls trois enquêtés ont accepté de nous recevoir mais ont finalement refusé de répondre à la partie sociométrique. Les restaurateurs ne se sont jamais demandé pour quelle raison ils avaient été choisis, eux, dans le cadre de notre enquête : quelqu'un les aurait-il cités ? Et si oui, qui ? Même lors de la deuxième phase de passation (qui a concerné une quarantaine d'acteurs sur

6. Nombre de relations observées divisé par le nombre de relations possibles, si tout le monde connaissait tout le monde.

environ trois cents), ce type d'interrogation n'est pas apparu. Le volet « fournisseurs » était plus problématique. Une fois la liste de ces derniers établis, plusieurs restaurateurs nous ont fait cette réflexion ironique : « *maintenant, vous pouvez ouvrir votre restaurant* ». L'information concernant l'identité des fournisseurs est d'autant plus stratégique que le restaurateur effectue un travail pointu de recherche de produits. Mais d'une manière générale, notre identité d'universitaire rattaché au CNRS semble avoir aidé à établir la confiance nécessaire au bon déroulement de l'enquête.

■ Conclusion

L'analyse en termes de réseau complet est une méthodologie qui vise à reconstituer la structure relationnelle sous-jacente à un milieu social inscrit dans une forme d'action collective. Cette approche dite sociocentrique présente des difficultés particulières, liées à l'exigence de « complétude » des données, idée qui doit être comprise comme une *métaphore* soulignant un impératif technique lié à utilisation de certains outils statistiques spécifiques. Pour cette raison, cette méthodologie a d'abord été développée au niveau intraorganisationnel. Mais certaines questions qui se posent à ce niveau méritent d'être aussi posées au niveau interorganisationnel. L'hypothèse que nous posons est que, même à cette échelle, les acteurs sont pris dans des systèmes d'interdépendances complexes et multiples gouvernés par des processus sociaux. Le réseau complet est alors pour nous un moyen technique pour examiner, mesurer et modéliser les processus qui caractérisent un système d'acteurs.

Au travers de deux études de cas, nous montrons les apports des outils d'analyse de réseau complet pour la connaissance du fonctionnement de deux processus sociaux sous-jacents, à savoir la solidarité limitée entre des restaurateurs, chefs d'entreprises indépendants pourtant concurrents, et la régulation d'une activité financière en phase d'institutionnalisation (l'ISR). Les résultats de ces deux études enrichissent l'approche *néo-structurale* en sociologie dont la particularité est de construire des ponts entre deux paradigmes antagonistes en sciences sociales (structuraliste et interactionniste). Mais la mise en œuvre des réseaux complets au niveau interorganisationnel se heurte à des limites d'ordre à la fois méthodologique et éthique. Un moyen de les surmonter est de faire reposer le travail empirique sur les deux piliers que sont l'analyse quantitative la plus formelle (analyse des réseaux) et l'approche qualitative classique en sociologie (entretiens, observations, documentation et archives).

■■■ références

- Becker H.S.**, 2002. *Les ficelles du métier, comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- Borgatti S.P., Molina J.L.**, 2005. Toward ethical guidelines for network research in organizations, *Social Networks*, 27(2), 107-117.
- Breiger R. L.**, 1974. The duality of persons and groups, *Social Forces*, 53(2), Special Issue, 181-190.
- Crozier M., Friedberg E.**, 1977. *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil.
- Eloire F.**, 2010. Une approche sociologique de la concurrence sur un marché. Le cas des restaurateurs lillois, *Revue française de sociologie*, 51(3), 483-518.
- Glaser B.G., Strauss A.L.**, 1967. *The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research*, Adline Transaction.
- Hedström P., Swedberg R.**, 1998. *Social mechanisms, an analytical approach to social theory*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Laumann E.O., Marsden P.V., Prensky D.**, 1983. The Boundary specification problem in network analysis, in R.S. Burt, M.J. Minor, *Applied Network Analysis*, Beverly Hills, Sage.
- Lazega E.**, 1998. *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, PUF.
- Lazega E.**, 2001. *The collegial phenomenon. The social mechanisms of cooperation among peers in a corporate law partnership*, Oxford, Oxford University Press.
- Lazega E., Mounier L.**, 2002. Interdependent entrepreneurs and the social discipline of their cooperation: The research program of structural economic sociology for a society of organizations, in O. Favereau, E. Lazega (eds.), *Conventions and Structures in Economic Organization: Markets, Networks, and Hierarchies*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 147-199.
- Lazega E.**, 2003. Rationalité, discipline sociale et structure, *Revue française de sociologie*, 44(2), 305-329.
- Lazega E.**, 2006. Réponses à Marie-Laure Djelic et Michel Grossetti, *Sociologie du travail*, 48(1), 88-109.
- Lazega E.**, 2009. Théorie de la coopération entre concurrents : organisations, marchés et réseaux », in P. Steiner, F. Vatin (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF.
- Lévi-Strauss C.**, 1967. *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, La Haye, Mouton, Maison des Sciences de l'Homme.
- Marsden P. V.**, 1990. Network data and measurement, *Annual Review of Sociology*, 16, 435-463.

Penalva-Icher E., 2008. Comment devenir légitimes ? Le double rôle des syndicats dans le marché de l'investissement socialement responsable, *Revue de l'IRES*, 57(2), 111-140.

Penalva-Icher E., 2010. Amitié et régulation par les normes. Le cas de l'investissement socialement responsable, *Revue française de sociologie*, 51(3), 519-544.

Pina-Stranger A., Lazega E., 2010. Inter-Organizational Collective Learning: The Case of French Biotech Industry, *European Journal of International Management*, 4, 602-620.



Fabien ELOIRE (fabien.eloire@univ-lille1.fr)
Maître de conférences à l'Université de Lille 1,
membre du CLERSE-CNRS

Elise PENALVA-ICHER (elise.penalva@dauphine.fr)
Maître de conférences à l'Université Paris-Dauphine,
membre de l'IRISSO-CNRS

Emmanuel LAZEGA (emmanuel.lazega@dauphine.fr)
Professeur à l'Université Paris-Dauphine,
membre de l'IRISSO-CNRS

